REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT COTES D'ARMOR
COMMUNE DE LE QUILLIO

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212202600-20251219-2025_12_08-DE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 17 DECEMBRE 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
14	14	14

VOTE
A l'unanimité des présents Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept décembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mr HAMON Xavier, Maire

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux **le 9 décembre 2025.**

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie **le 9 décembre 2025.**

Présents : HAMON Xavier, EVANO Jacques, JEHANNO Anne-Cécile, COJAN Daniel, TILLY Florent, BURLOT Alain, LE POTIER Jacques, LE BOUDEC Isabelle, CARREE Kévin, TAILLARD Michel, ROBIN Julien, Adeline COLLIN, Laëtitia LE HELLOCO, Christine LEBON

A été nommé secrétaire : Michel TAILLARD

2025-12-08 Décision Modificative n°2

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que conformément à la législation en vigueur, les prévisions inscrites au Budget Primitif de l'année peuvent être modifiées au cours de l'exercice par l'assemblée délibérante.

Il est proposé d'apporter les modifications suivantes au titre de la décision modificative n°2 sur le budget 2025 :
Compte 2031 : +2000€
Compte 21571 : -2000€

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres, décide

-**APPROUVER** la modification des crédits suivant le tableau suivant :

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212202600-20251219-2025_12_08-DE

22260	COMMUNE de LE QUILLIO
Code INSEE	BUDGET COMMUNAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Décision modificative n°2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-203 : Frais études, recherche et développement et frais d'insertion	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2157 : Matériel et outillage technique	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	2 000.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

- **CHARGE** Mr Le Maire de l'exécution de la présente délibération

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Xavier HAMON
Le 18 décembre 2025



La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratifs gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes